

ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

FO POUR VOTRE SALAIRE ET VOS DROITS

LAISSEZ VOTRE EMPREINTE !

VOTEZ FO !



Les candidat(e)s de la FGTA-FO (Fédération de l'agriculture et de l'agroalimentaire) font les mêmes métiers que vous ! Ils (elles) sont salarié(e)s dans des exploitations agricoles, dans les entreprises du paysage, dans le maraîchage, la viticulture...

Dans les prochaines années, grâce à votre suffrage, ils (elles) se battront pour vous, pour vos droits et pour votre salaire et notamment pour :

- Améliorer les salaires et la qualité de vie des salariés du secteur.
- Améliorer la **prise en charge du temps de déplacement** et de chargement et déchargement des salariés dans les entreprises du paysage.
- Faire mieux reconnaître **l'ancienneté et les savoir-faire acquis**.
- **Prévenir et réduire la pénibilité** des tâches.
- FO se bat pour une PAC sociale, afin de rapprocher les niveaux de rémunération au sein de l'UE et **éviter le travail détaché**.
- FO se battra pour conserver la retraite par répartition et pour la mise en place d'une **retraite supplémentaire** (comme celle des cadres de la production agricole).
- Encourager l'innovation sociale, la promotion des salariés par la **formation professionnelle et l'apprentissage**, dans tous les métiers du secteur agricole et rural, en lien avec les collectivités territoriales : la FGTA-FO soutient les démarches **des Certificats de Qualification Professionnelle** pour une formation de proximité et lutte pour leur reconnaissance.
- Améliorer la couverture sociale et la prise en charge de la complémentaire santé.
- Établir une classification claire, permettant une réelle progression des salaires et une meilleure définition des niveaux dans la **nouvelle Convention Collective Nationale** en cours de négociation.
- Promouvoir l'égalité professionnelle femmes hommes.
- Encourager les **productions locales** favorables à l'emploi, et les filières de production françaises et l'étiquetage « produit en France ».
- Orienter la recherche, l'investissement, la formation et l'enseignement vers des solutions innovantes, et notamment l'agriculture bio ou raisonnée, pour répondre à la demande des consommateurs et ainsi préserver l'emploi.

ACTIONS MENÉES

- FO a permis la mise en place de la « **Carte campagne** » qui donne aux salariés de l'agriculture la possibilité de bénéficier des mêmes avantages (culture, sorties, voyages...) que ceux proposés par les comités d'entreprise.
- FO a également signé un accord concernant le logement, permettant aux salariés de bénéficier de prêts accession à la propriété à des taux préférentiel, des prêts travaux à 1 % sur 10 ans et des aides à la caution...
- FO négocie les Conventions collectives territoriales et l'ensemble des grilles de salaires.

Candidats FO MANCHE - collège 3A

Stéphane MARIE

fédération de chasse - Marchésieux

Guillaume TEXIER

fédération de chasse - Valognes

ceci n'est pas un bulletin de vote

Patricia LEGER

horticulture - Bretteville en Saire

Michel PLANQUE

production de foie gras - Bricquebec

Daniel LEPORTIER

exploitation laitière - St Denis le Vêtu



EN VOTANT FO, VOUS SOUTENEZ LA DÉFENSE DE VOS DROITS

Dans les Chambres d'agriculture, vos élus FO, libres et indépendants, s'engagent à siéger et à participer activement aux débats. Ils ont pour mission de faire **remonter vos revendications et de défendre vos intérêts**.

En donnant une forte représentativité à FO lors des prochaines élections, vous soutenez les revendications au niveau des salaires et les conditions de travail.

Ce soutien sera essentiel dans les prochains mois, qui vont voir le rapprochement des branches et la mise en place d'une nouvelle Convention Collective Nationale (CNN). Dans les négociations en cours, FO se bat pour la préservation des accords territoriaux, pour que les droits acquis (13^e mois, grilles des salaires, ancienneté, transports...) ne soient pas remis en cause et pour que tous les salariés puissent bénéficier des meilleures garanties.

EN VOTANT FO, VOUS RENFORCEZ UN SYNDICAT QUI REVENDIQUE, NÉGOCIE, SIGNE DES ACCORDS

Fédération dédiée en grande partie à l'agriculture et à l'agroalimentaire, la FGTA-FO est fière de son indépendance politique et de sa liberté d'action. Elle accompagne et soutient depuis de nombreuses années les salariés du monde agricole. Elle a négocié et signé de nombreux accords, en matière de salaires, de prévoyance et d'aide sociale...

Quelques exemples récents :

- À l'Office National des Forêts, la FGTA-FO a obtenu de meilleures conditions de travail pour les salariés, avec notamment des locaux pour la restauration et l'hygiène des salariés sur les chantiers.

- FO a signé toutes les Conventions nationales d'objectifs de prévention (CNOP) en production agricole, destinées mener des actions de prévention.

- Promouvoir **l'agriculture et l'alimentation durables**, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires nuisibles à la santé des salariés agricoles. FO est favorable à une évolution réglementaire de l'utilisation de drones pour se substituer à l'homme dans l'épandage de produits phytosanitaires.

VOTRE VOTE POUR FO EST IMPORTANT !

Vos élus seront là pour défendre au mieux vos intérêts et vos droits.

COMMENT VOTER POUR LES CANDIDATS FO ?

Inutile de vous déplacer ! Vous votez par correspondance ou par vote électronique, dès réception de votre matériel de vote et de vos identifiants et mots de passe (au plus tard dix jours avant la clôture du scrutin), jusqu'au 31 janvier 2019.

NOUS COMPTONS SUR VOUS. MERCI

VOTEZ FO  